**Motion**

 **Luxembourg, le 9 octobre 2019**

 **Dépôt : Martine Hansen Groupe politique CSV**

**La Chambre des Députés**

* Rappelant les objectifs de l’Accord de Paris sur le climat et le réchauffement climatique du 12 décembre 2015 ;
* Estimant que tout le monde doit faire des efforts supplémentaires, afin de limiter la hausse de la température globale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ;
* Estimant que l’administration étatique doit montrer le bon exemple dans la lutte contre le réchauffement climatique ;
* Estimant que l’administration étatique devrait réduire ses émissions de gaz à effet de serre et montrer comment son fonctionnement pourrait devenir climatiquement neutre ;

**Invite le gouvernement**

* A fixer l’objectif de neutralité climatique au sein de l'administration étatique au plus tard à l'horizon 2040 ;
* A élaborer un catalogue de mesures climatiques pour l'administration étatique en vue de la neutralité climatique au plus tard pour 2040 dans les domaines de la consommation de chaleur, de la consommation d’électricité, des bâtiments, de la flotte de véhicules, des déplacements en avion etc ;
* A élaborer un catalogue de mesures pour l'administration étatique visant une utilisation efficace des ressources ;
* A définir un calendrier indicatif de mise en œuvre des différentes mesures (à court terme, moyen terme et long terme) ;
* A analyser le coût des différentes mesures et les économies de CO2 escomptées ;
* A présenter le catalogue de mesures, le calendrier de mise en œuvre des mesures ainsi que l’analyse des coûts lors du dépôt voire des discussions concernant la loi climatique telle qu’annoncée en début d’année par Madame la Ministre de l’Environnement et telle que confirmée par Monsieur le Premier Ministre lors de son discours sur l’Etat de la Nation le 8 octobre 2019 ;

 \*\*\*